

FLASH INFO SUD AERIEN (Janvier 2015 –N°2)

NOUVEAU TOUR DE VIS

Air France est à ce jour à 12400 postes supprimés depuis 2009 dont 8000 depuis 3 ans.

Air France envisagerait la suppression de 5000 postes, mais la Direction se gardera bien de dévoiler en détail son plan d'économie avant les élections professionnelles en Mars de peur de radicaliser les syndicats pour séduire les électeurs. De plus, à moins de 3 mois des élections et 4 mois après le conflit historique des PNT, la Direction prendrait le risque d'un nouvel incendie social.

Air France va supprimer dans un premier temps 800 postes, 500 personnels SOL et 300 PNC (les PNT ne seraient pas concernés). A cela se rajoute 1000 départs naturels (retraite,...etc.) par an non remplacés. Faites le calcul étalé sur 5 ans du plan Perform 2020.

Comme il faut conditionner les salariés, Air France va appliquer une méthode bien connue :

La Direction annoncera le pire, se contentera de faire accepter le moindre qui au final sera l'objectif voulu au départ tout en étalant dans le temps les mesures pour faire passer la pilule.

La pression vient, comme à l'accoutumé, des actionnaires qui demandent une nouvelle réduction des coûts pour augmenter leurs dividendes.

la Direction va présenter un bilan volontairement alarmiste, diviser les catégories professionnelles en rejetant la responsabilité des pertes sur les PNT, faire un comparatif désastreux d'écart de compétitivité avec les autres compagnies (de préférence les lowcosts) et menacer de licencier, voir même de disparaître si les syndicats ne signent pas de nouvelles restrictions.

C'est toujours le même scénario. Le tout est de savoir qui va se laisser prendre au jeu une nouvelle fois par naïveté ou par intérêt.

BRIT'AIR

Rectification concernant les nominations de Chef de Cabine pour la saison Eté 2015.

Il semblerait qu'il y ait 6 postes à pourvoir toutes bases confondues à l'exception de Paris en sureffectif.

Confirmation du nombre de 20 PNC concernés par le PDV en cours. On entend parler d'une évolution, qui pourrait être confirmée au prochain CE, vers 18 mois de rémunération, donc pas de précipitation.

Quelque soit les arrangements proposés, si vous vous déclarez candidat pour un départ, pensez à vous faire accompagner par un délégué de votre choix lors de l'entretien, la négociation ne sera pas terminée...

Contrat REGIONAL

Les PNC basés Paris pourront postuler à l'appel d'offre, normalement fin Janvier, pour un détachement chez Régional basés CDG, une mise en qualification ERJ 170/190 en Février et une éventuelle mise en ligne courant Mars.

Il n'y a pas de poste CC, les conditions et contrats de travail seront Régional.

Ces contrats seront pour le programme Eté uniquement. C'est un ESSAI, d'après la DG de Régional qui souhaite la mise en place d'un accord conventionnel commun.

Les syndicats Régional ont posé des conditions :

Tout d'abord la titularisation des CDD qui a été refusée, mais ils ont obtenu l'assurance qu'il n'y aura aucune incidence sur le renouvellement des contrats CDD.

Que cela n'empêche pas les PNC Régional qui souhaitent voler au départ de CDG de pouvoir le faire; demande acceptée.

Qu'il n'y ait pas de baisse d'activité due à la présence des PNC Brit'air ainsi que des pertes de possibilités de changement de base, même temporaire, pour les PNC Régional; demandes prises en compte.

Enfin, il est demandé que plus de temps alternés soient acceptés; demande qui sera revue lors du calcul des effectifs pour le programme.

Les syndicats Régional insistent sur le fait que ce Test ne sera pas la porte ouverte à des permutations non cadrées et qu'un accord commun devra être envisagé pour permettre un renouvellement.

Divers.

Les avions du Groupe AF/KLM ont un taux d'occupation en amélioration d'un point à 84,7% et est la 2ème compagnie en Europe avec 77,45 Millions de Passagers transportés en 2014.

*Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN
Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN*

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION